

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20230320-005****du 20 mars 2023****n°005****page 1/2****EXTRAIT:****GRAND
CHÂTELLERAULT**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATIONmembres en exercice : 26**PRESENTS (20)** : M. ABELIN, M. MICHAUD, M. COLIN, M. PEROCHON, Mme AZIHARI, M. DROIN, M. MATTARD, Mme DE COURREGES, M. JUGE, M. CHAINE, Mme LAVRARD, M. PREHER, M. CIBERT, Mme LANDREAU, M. BOISSON, M. AURIAULT, M. BAILLY, M. BRAGUIER, Mme BRAUD, M. TARTARIN**POUVOIRS (3)** : Mme MARQUES-NAULEAU donne pouvoir à Mme LANDREAU
M. MEUNIER, donne pouvoir à M. ABELIN
M. BONNARD donne pouvoir à M. CHAINE**EXCUSES (3)** : M. PICHON, Mme BOURAT, Mme GODET.

Nom du secrétaire de séance : Bénédicte DE COURREGES

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard PEROCHON**OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs**

La présente délibération a pour objet de soumettre à votre approbation les modifications du tableau des effectifs.

La gestion du personnel de la collectivité de Grand Châtellerault nécessite que soient réalisés des ajustements de postes qui affectent le tableau des emplois en ce qui concerne les grades des agents concernés.

De même, il convient de délibérer lorsque la collectivité recrute un agent contractuel sur un emploi permanent afin d'en déterminer les conditions, ainsi que dans le cadre d'un contrat de projet correspondant à un emploi non permanent.

Conformément au Code de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, tout emploi permanent de Grand Châtellerault est pourvu prioritairement par un titulaire.

En cas de difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expériences requises), conformément aux dispositions de l'article L 332-8 du Code Général de la Fonction Publique, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans dont la rémunération sera calculée suivant la grille indiciaire. Le(a) candidat(e) sera recruté(e) au même niveau de grade et devra justifier d'une même qualification ou expérience requise pour le poste.

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,**VU** la délibération n°3 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,**VU** la délibération n°003 du 20/02/2023 portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre à jour les effectifs,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEKAULT

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20230320-005

du 20 mars 2023

n°005

page 2/2

CONSIDERANT le tableau des emplois ci-annexés,

Le bureau communautaire, ayant délibéré :

- décide de créer les postes dans le cadre de :

Remplacement :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des ingénieurs en chef, le cadre d'emplois des administrateurs et le cadre d'emplois des attachés à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.
- 1 poste dans les cadres d'emplois des attachés et des ingénieurs à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.
- 4 postes dans le cadre d'emplois des éducateurs des APS à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des techniciens à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.

Transformation :

- 1 poste dans le grade de rédacteur principal de 1ere classe à temps complet.
- 1 poste dans les grades de technicien principal 2eme classe et 1ere classe à temps complet
- 1 poste non permanent dans le grade d'ingénieur à temps complet

Nouvel emploi :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise à temps complet.
- 2 postes non permanents dans le grade d'ingénieur à temps complet
- 1 poste non permanent dans le grade d'attaché à temps complet

- décide d'adopter le tableau des emplois ci annexé,

- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les décisions administratives et documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

- autorise Monsieur le Président ou son représentant à recruter des agents contractuels en l'absence de titulaires et à signer le contrat d'engagement. La rémunération sera fixée en accord avec les grilles de la fonction publique territoriale dans les conditions définies en préambule.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012 du budget.

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICLOUD

Effectifs pourvus au 01/01/2023

GRADES	POSTES CRÉÉS « ouverts » au 20/03/2022 à faire			POSTES POURVUS					
				TOTAL		STATUT			
	total	TC	TNC	TITULAIRES	CONTRACTUELS	TC	TNC	TC	TNC
FILIERE ADMINISTRATIVE	233	224	9	185	146	5	34	0	
Directeur Général des Services 80 à 150 mille hab.	1	1	0	1	1				
Directeur Général des Services 40 à 80 mille hab.	1	1	0	0	0				
Directeur général adjoint des services 40 à 150 mille hab.	4	4	0	4	2		2		
Directeur	4	4	0	0	0				
Administrateur Général	2	2	0	0	0				
Administrateur Hors Classe	1	1	0	0	0				
Administrateur	1	1	0	0	0				
Attaché hors classe	5	5	0	4	4		0		
Attaché principal	14	14	0	11	9		2		
Attaché	48	48	0	44	18		26		
Rédacteur principal de 1ère classe	12	12	0	10	10				
Rédacteur principal de 2ème classe	10	10	0	8	8				
Rédacteur	24	24	0	18	14		4		
Adjoint administratif principal de 1e cl	40	39	1	28	28				
Adjoint administratif principal de 2e cl	37	34	3	32	31		1		
Adjoint administratif	29	24	5	25	21		4		
FILIERE TECHNIQUE	231	224	7	199	172	3	24	0	
Ingénieur en Chef Hors Classe	1	1	0	0	0				
Ingénieur en Chef	1	1	0	0	0				
Ingénieur Hors Classe	1	1	0	0	0				
Ingénieur Principal	10	9	1	8	8		0	0	
Ingénieur	7	7	0	7	3		4		
Technicien principal 1e cl	19	19	0	14	12		2		
Technicien principal 2e cl	15	15	0	12	3		9		
Technicien	21	21	0	15	6		9		
Agent de maîtrise principal	12	12	0	10	10				
Agent de maîtrise	12	12	0	9	9				
Adjoint technique principal 1e cl	37	37	0	33	33				
Adjoint technique principal 2e cl	44	41	3	41	39		2		
Adjoint technique	51	48	3	50	49		1		
FILIERE CULTURELLE	137	102	35	100	66	10	7	17	
Conservateur du patrimoine	1	1	0	1	1				
Conservateur bibliothèque	1	1	0	1	1				
Attaché principal de conservation du patrimoine	3	3	0	2	2				
Attaché de conservation du patrimoine	7	6	1	3	1		2	0	
Bibliothécaire principal	1	1	0	0	0				
Bibliothécaire	2	2	0	0	0				
Assistant conservation P&B principal 1e cl	8	8	0	7	7				
Assistant conservation P&B principal 2e cl	7	6	1	5	5		0		
Assistant conservation P&B	7	7	0	5	3		2		
Adjoint du patrimoine principal 1e cl	8	8	0	5	5				
Adjoint du patrimoine principal 2e cl	11	11	0	6	6				
Adjoint du patrimoine	11	9	2	10	8		2		
Directeur établissement E.A 1e cl	1	1	0	0	0				
Directeur établissement E.A 2e cl	1	1	0	1	1				
Professeur E.A hors cl	6	6	0	5	5				
Professeur E.A cl normale	6	5	1	6	4		1	1	
Assistant E.A Principal 1ère cl	25	16	9	18	14		4		
Assistant E.A Principal 2ème cl	23	8	15	21	3		2	13	
Assistant E.A	8	2	6	4			0	4	
FILIERE SPORTIVE	32	31	1	21	15	0	6	0	
Conseiller des APS principal 1e cl	1	1	0	0					
Conseiller des APS principal 2e cl	2	2	0	1	1				
Conseiller APS	2	2	0	1	1				
Educateur des APS principal 1e cl	10	9	1	7	7				
Educateur des APS principal 2e cl	4	4	0	3	3				
Educateur des APS	11	11	0	9	3		6		
Opérateur APS principal	1	1	0	0					
Opérateur APS	1	1	0	0					
FILIERE MEDICO-SOCIALE	16	11	5	6	4	0	2	0	
Médecin de prévention Hors classe	1	0	1	1			1		
Médecin de prévention contractuel	0	0	0	0					
Médecin 2ème classe	0	0	0	0			0		
Infirmier en soin généraux Hors classe	1	0	1	0					
Infirmier en soin généraux classe normale	2	1	1	1	1				
Psychologue Hors classe	1	0	1	0					
Psychologue	2	1	1	1			1		
Educateur de jeunes enfants hL classe	1	1	0	0	0				
Educateur de jeunes enfants	2	2	0	1	1				
Conseiller socio-éducatif	1	1	0	0					
Assistant socio-éducatif principal 1ere classe	1	1	0	0	0				
Assistant socio-éducatif principal 2ème classe	1	1	0	0	0				
Assistant socio-éducatif	3	3	0	2	2				
FILIERE ANIMATION	18	17	1	8	8	0	0	0	
Animateur principal 1e cl	2	2	0	0	0				
Animateur principal 2e cl	4	4	0	3	3				
Animateur	6	6	0	3	3		0		
Adjoint d'animation principal de 2e cl	3	3	0	2	2		0		
Adjoint d'animation	3	2	1	0	0				
EMPLOI SPECIFIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	
Directeur École arts plastiques	0	0	0	0					
EMPLOIS DE CABINET	3	3	0	2	0	0	2	0	
Directeur	1	1	0	1			1		
Collaborateur	2	2	0	1			1		
TOTAL GENERAL	670	612	58	521	411	18	75	17	
Technicien de Voirie – Contrat de projet de 3 ans	1	1		1					

Chef de projet Petites villes de demain – Contrat de projet de 5 ans - grade attaché	1	1	1			
Economiste de flux- Contrat de projet de 2 ans - grade technicien	1	1	1			
Conseiller numériques EFS – Contrat de projet de 2 ans - grade adjoint technique ou d'animation	4	4	3			
Manager de centre-ville – contrat de projet de 2 ans – attaché	1	1	1			
Manager de centre-bourg – contrat de projet de 2 ans – attaché	1	1	1			
Chargé de projet alimentaire – contrat de projet de 2 ans – ingénieur	1	1	1			
Chargé TRIBIO – contrat de projet de 3 ans – cadre emploi technicien	1	1	1			
Chargé de projets en écologie industrielle contrat de projet de 3 ans – grade ingénieur	1	1	0			
Chargé d'étude tarification et optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets – contrat de projet de 3 ans – grade ingénieur	1	1	0			
Chargé de mission à la politique de la ville – contrat de projet de 6 ans – grade attaché	1	1	0			
Apprenti numérique cartographie	1	1	1			
Apprenti numérique équipements	1	1	1			
Apprenti économie sociale solidaire	1	1	1			
Apprenti technologie réseaux et télécommunications	1	1	1			

ANNEXE détaillant les grades et missions des postes GC 20/03/23

AVEC MAINTIEN DU NOMBRE D'EMPLOIS (sans augmentation des ETP) :

1- Le remplacement de certains agents:

1-1) En raison d'une mutation, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de Directeur(rice) générale des services de Grand Châtellerault **dans le cadre d'emplois des ingénieurs en chef, le cadre d'emplois des administrateurs et le cadre d'emplois des attachés à temps complet.**

Le poste sur le grade d'administrateur hors classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-2) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste gestionnaire des marchés au sein du service des achats publics rattaché au Secrétariat général **dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.**

Le poste sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-3) En raison d'une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de chargé(e) de projet de développement des système d'information au sein du service projet et accompagnement fonctionnel rattaché à la Direction de la transformation numérique **dans les cadres d'emplois des attachés et des ingénieurs à temps complet.**

Le poste sur le grade d'attaché à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-4) En raison d'un détachement de plus de 6 mois, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste d'assistant(e) formation et compétences au sein du service GPEEC rattaché à la DRH **dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.**

Le poste sur le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-5) En raison d'une fin de contrat, il est proposé de procéder au remplacement sur 4 postes de maître nageur sauveteur au sein du service piscines et baignades rattaché à la Direction des sports **dans le cadre d'emplois des éducateurs des APS à temps complet.**

Les postes sur le grade d'éducateurs des APS à temps complet précédemment créés seront supprimés au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-6) En raison d'une fin de contrat, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de projeteur VRD au sein du service bureau d'études rattaché à la Direction vivre l'espace public **dans le cadre d'emplois des techniciens à temps complet.**

Le poste sur le grade de technicien principal de 2ème classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-7) En raison d'une mutation interne, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de secrétariat de direction rattaché à la Direction gestion des déchets **dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.**

Le poste sur le grade d'adjoint administratif à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

2- La transformation de certains postes :

2-1) En raison d'une évolution des missions, il est proposé de faire évoluer un poste de chargé(e) d'accueil et d'accompagnement des gens du voyage au sein du service développement social et solidaire rattaché à la Direction de l'engagement citoyen **sur un grade de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet.**

Le poste sur le grade rédacteur à temps complet précédemment créé effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

2-2) Afin d'assurer des missions d'administration et de pilotage du système d'information de gestion des finances, il est proposé d'élargir l'accès au poste de chargé(e) de mission SIGF au sein de la Direction des finances **aux grades de technicien principal 2eme classe et 1ere classe à temps complet.**

2-3) Afin de répondre à des projets relevant des stratégies environnementales et conformément aux dispositions de l'article 3-II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il est proposé de faire évoluer un poste de chargé(e) de projets en écologie industrielle en contrat de projet dans le grade d'ingénieur à temps complet, pour une durée de 3 ans. Ce poste bénéficie de subventions.

Le contrat prendra fin lors de la réalisation du projet pour lequel il a été conclu ou, si après un délai d'un an minimum, le projet ne peut être réalisé. Le contrat de projet sera renouvelable par reconduction expresse si le projet prévu n'est pas achevé au terme de la durée initialement déterminée. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans.

AVEC AUGMENTATION DU NOMBRE D'EMPLOIS

3- Nouvel emploi :

3-1) Suite à une réorganisation de la Direction gestion des déchets, il est proposé de créer un poste de responsable de quai de transfert dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise à temps complet.

3-2) Afin d'élaborer le dossier de mise en œuvre de la tarification incitative et conformément aux dispositions de l'article 3-II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il est proposé de créer un poste de chargé(e) d'étude tarification et optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets au sein de la Direction gestion des déchets en contrat de projet **dans le grade d'ingénieur à temps complet pour une durée de 3 ans.** Ce poste est susceptible d'être subventionné par un éventuel appel à projet de l'ADEME.

Le contrat prendra fin lors de la réalisation du projet pour lequel il a été conclu ou, si après un délai d'un an minimum, le projet ne peut être réalisé. Le contrat de projet sera renouvelable par reconduction expresse si le projet prévu n'est pas achevé au terme de la durée initialement déterminée. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans.

3-3) Afin d'assurer la mission liée aux déchets non ménagers et à la redevance spéciale et conformément aux dispositions de l'article 3-II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il est proposé de créer un poste de chargé(e) de mission producteurs non ménagers et redevance spéciale au sein de la Direction gestion des déchets en contrat de projet **dans le grade d'ingénieur à temps complet pour une durée de 3 ans.** Ce poste bénéficie de subventions. Ce poste est susceptible d'être subventionné par un éventuel appel à projet de l'ADEME.

Le contrat prendra fin lors de la réalisation du projet pour lequel il a été conclu ou, si après un délai d'un an minimum, le projet ne peut être réalisé. Le contrat de projet sera renouvelable par reconduction expresse si le projet prévu n'est pas achevé au terme de la durée initialement déterminée. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans.

3-4) Afin d'établir le contrat de ville et conformément aux dispositions de l'article 3-II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il est proposé de créer un poste de chargé(e) de mission à la politique de la ville au sein de la Direction de l'engagement citoyen en contrat de projet **dans le grade d'attaché à temps complet pour une durée de 6 ans.** Ce poste bénéficie de subventions.

Le contrat prendra fin lors de la réalisation du projet pour lequel il a été conclu ou, si après un délai d'un an minimum, le projet ne peut être réalisé. Le contrat de projet sera renouvelable par reconduction expresse si le projet prévu n'est pas achevé au terme de la durée initialement déterminée. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans.